

Académie de Nîmes
2 décembre 2016

LES ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

Gabriel Audisio. Archiviste, paléographe.

S'il est une date qui convenait à une présentation des archives, c'est bien le 2 décembre, marqué par la gent napoléonienne :

- Sacre de Napoléon 1er en 1804
- Austerlitz, 1805
- Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, 1851
- Proclamation de l'empereur Napoléon III, 1852

Pourtant, ne vous attendez pas à une vision précise et générale des archives de notre maison. Seule madame Lassalle, qui a eu longtemps la responsabilité de ce dépôt, aurait pu peut-être s'en charger.

Il ne peut s'agir ici que d'une présentation partielle et donc partielle. Alors pourquoi avoir proposé de vous en parler ?

Vous avez élu le bureau actuel à la séance du 19 décembre 2014 et, en son sein, moi-même au poste d'archiviste. Il m'a fallu quelque temps pour prendre la mesure de la richesse documentaire de ce fonds en l'absence d'inventaire général.

En accord avec le bureau, sur ma proposition, il a été décidé de commencer par travailler à l'établissement d'un inventaire numérique de façon à le rendre disponible, à terme, sur internet, via le site de l'Académie.

Pour cela il a fallu doter le service des archives d'un ordinateur et d'un logiciel de bases de données. J'ai opté pour Filemaker Pro, que je connais bien et qui a l'avantage de pouvoir être transformé en excel.

Il a fallu, avant de se mettre au travail, créer la grille de saisie des données et donc, au préalable, avoir répondu à la question : que faut-il entrer, que faut-il négliger dans la description d'un article ? Le dilemme étant le suivant : soit entrer le maximum d'éléments, au risque de n'avancer que très lentement, soit en saisir le minimum, au risque de décevoir voire de dissuader le futur chercheur. J'ai finalement choisi de n'en retenir que 9, et donc de créer autant de rubriques. Le problème complémentaire étant que le cadre doit être suffisamment large pour pouvoir s'adapter à des documents de nature très variée.

S'est également présentée une autre difficulté, qu'il était nécessaire de surmonter avant de commencer la saisie. Fallait-il, au préalable, trier tous les documents et les ordonner par thème ou genre dans les armoires ? Cela nécessitait de visiter d'abord tous les dossiers, tous les cartons. Le travail à effectuer me paraissait déjà suffisamment long sans y ajouter encore le temps nécessaire à cet inventaire préalable. D'autant que, avec l'ordinateur, peu importe l'ordre dans lequel les documents sont saisis : le chercheur pourra toujours interroger les rubriques existantes et trouver ce qui l'intéresse, si toutefois la ou les pièces qu'il cherche existent et ont été saisies.

Le travail a finalement pu commencer le 6 octobre 2015, soit neuf mois après l'élection du bureau. Je dois ici remercier chaleureusement et publiquement Bernard Février, qui a accepté de s'atteler à mes côtés pour entamer ce long cheminement, pas toujours passionnant et parfois très lassant - je pense que l'équipe des cartes postales comprend ce que je veux dire. Chaque pièce doit être dûment estampillée avec le timbre sec de l'Académie et affectée d'une cote comportant le numéro du dossier et le numéro de l'article dans ce dossier. Il est ainsi très aisé de retrouver le document à partir de l'inventaire.

Nous nous étions promis, en accord avec notre Secrétaire perpétuel, que parvenus au premier millier d'articles saisis, nous mettrions ce début d'inventaire sur le site de l'Académie, de façon à ce que chacun puisse l'interroger facilement, même depuis son domicile. Cette étape a été franchie le 1er juillet 2016. C'est ce que nous vous présenterons dans un instant et qui se trouve déjà sur le site de l'Académie, grâce à Alain Aventurier.

Depuis, nous avons continué à avancer et sommes parvenus à 1 300 articles. Vous voyez que le résultat est ambigu et l'appréciation peut être plus ou moins positive, car nous pouvons estimer soit que c'est tout de même une belle avancée soit que la progression s'avère bien lente... De fait, à raison d'environ une séance de trois heures par semaine (vacances scolaires exclues puisque l'Académie est fermée) et au cours de 32 séances, nous avons saisi en moyenne 40 articles par séance, soit une vitesse horaire de 13. Il est de coutume, dans les milieux archivistiques, de compter en mètres linéaires. Les documents désormais inventoriés représentent environ 3 mètres. Dans une appréciation globale et approximative, j'estime la totalité de nos archives à quelque 25 mètres. Vous voyez qu'à la vitesse de progression actuelle - si nous parvenons à la maintenir - vu que nous avons mis 15 mois pour inventorier 3 mètres d'archives, il nous faudra encore 110 mois, soit 9 ans pour disposer de l'inventaire général et numérique de nos archives. Et comme, à mesure que le temps passe, de nouvelles pièces produites sont à archiver...

De plus, et parallèlement, Alain Aventurier, après avoir établi l'inventaire numérique des mémoires dont nous disposons sur le site de l'Académie, s'est fait un devoir de franchir une étape de plus, en numérisant le texte même des mémoires avec la coopération de la Bibliothèque Nationale, dont il vous présente à présent le résultat.

-x-x-x-x-x-x-x-x-

Dans la foulée, Bernard Février va nous présenter le début d'inventaire, qu'il a contribué à alimenter et que vous trouvez également sur le site de l'Académie.

-x-x-x-x-x-x-x-x-

Dans les archives se trouvent des petits carnets du félibre Louis Roumieux. Ils ont intéressé Michel Fournier qui, au lieu de seulement les exploiter, s'est proposé de les saisir intégralement pour en dresser l'inventaire détaillé (soit 406 articles). Je lui laisse le soin de vous les présenter.

-x-x-x-x-x-x-x-x-

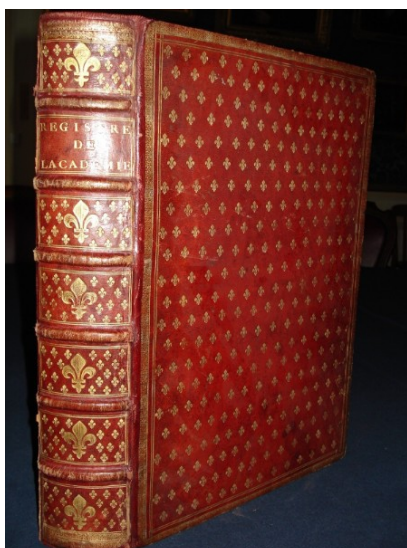
J'ajoute que, dernièrement, une nouvelle bonne volonté s'est manifestée en la personne de Jean-Pierre Odilon. Il a proposé de venir nous aider dans ce travail de longue haleine, et a déjà commencé cette coopération. Ne pourrions guère augmenter notre rendement, étant maintenant bloqués car, pour aller plus vite, il faudrait pouvoir disposer d'un second ordinateur et d'un autre

logiciel Filemaker Pro, ce qui reviendrait à 1 000 euros environ, pour constituer une seconde équipe.

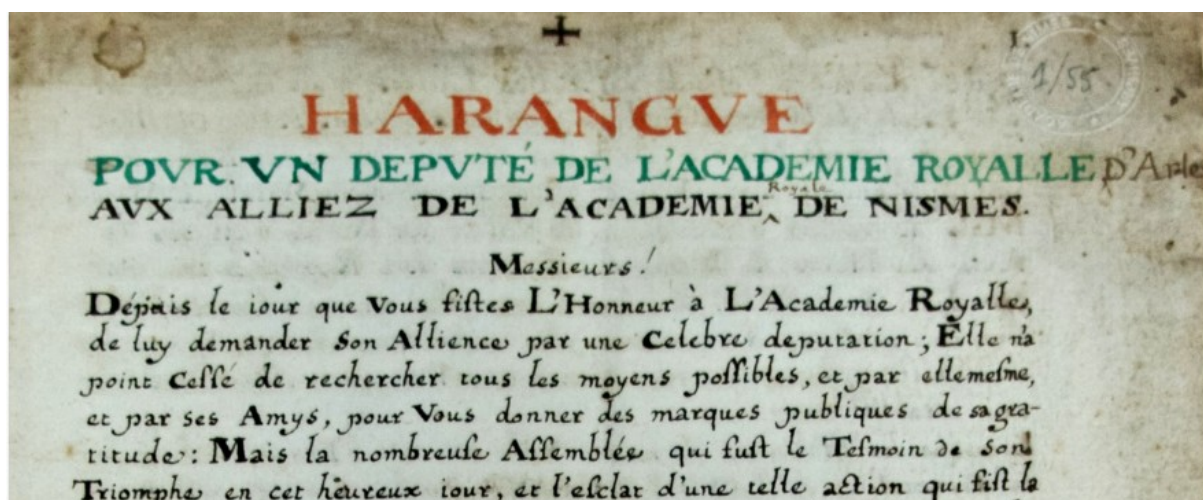
Nos archives offrent une documentation allant de 1680 à nos jours, soit donc plus de trois siècles. Elle est composée de fonds très différents provenant de l'activité même de l'Académie mais aussi, pour une part non négligeable, de dons ou de legs. Il serait fastidieux de les énumérer ici. Je me limite à vous en citer les grands ensembles : affiches, bourses, brevets, cartes, concours, comptes-rendus, correspondance, délibérations, diplômes, dissertations, dossiers des académiciens, éloges, listes, finances, mémoires, photos, statuts, règlements, travaux...

Je ne résiste pas au plaisir de vous montrer quelques pièces :

Le premier registre de l'Académie



Harangue (1/55)



Repas festif (1/45)

Du 18 May 1884

Compte d'un dîner que j'ai porté au jardin de Mous. quatre beaux filets de Monsieur Rouvière caducac Un grand potage avec deux volailles dessus garny		
de petits oignons	— f ⁿ	3 " 0.
pour de boulettes d'agneau de Bann	— f ⁿ	0 " 15.
pour de bœuf avec une pièce de Mouton	— f ⁿ	1 " 15.
pour de Reffors	— f ⁿ	0 " 2.
pour de petits pastey	— f ⁿ	1 " 10.
deux Capreaux	— f ⁿ	0 " 10.
pour le fruit Un Ragout de poix	— f ⁿ	0 " 10.
Un Ragout de fèves	— f ⁿ	0 " 2.
douze artichaux à la benigoule	— f ⁿ	0 " 2.
... d'autre fruit	— f ⁿ	0 " 10.

Concours (26/11)

186

Le mémoire est arrivé le
5 Juin. il vient de se publier
l'auteur a fait de grandes
terme fesi pour le concours.
malheureusement pour l'auteur
et heureusement pour l'aide
cet ouvrage à l'inspiration de
trois ou quatre passages et écrit
sans talent, et même sans
Correction.

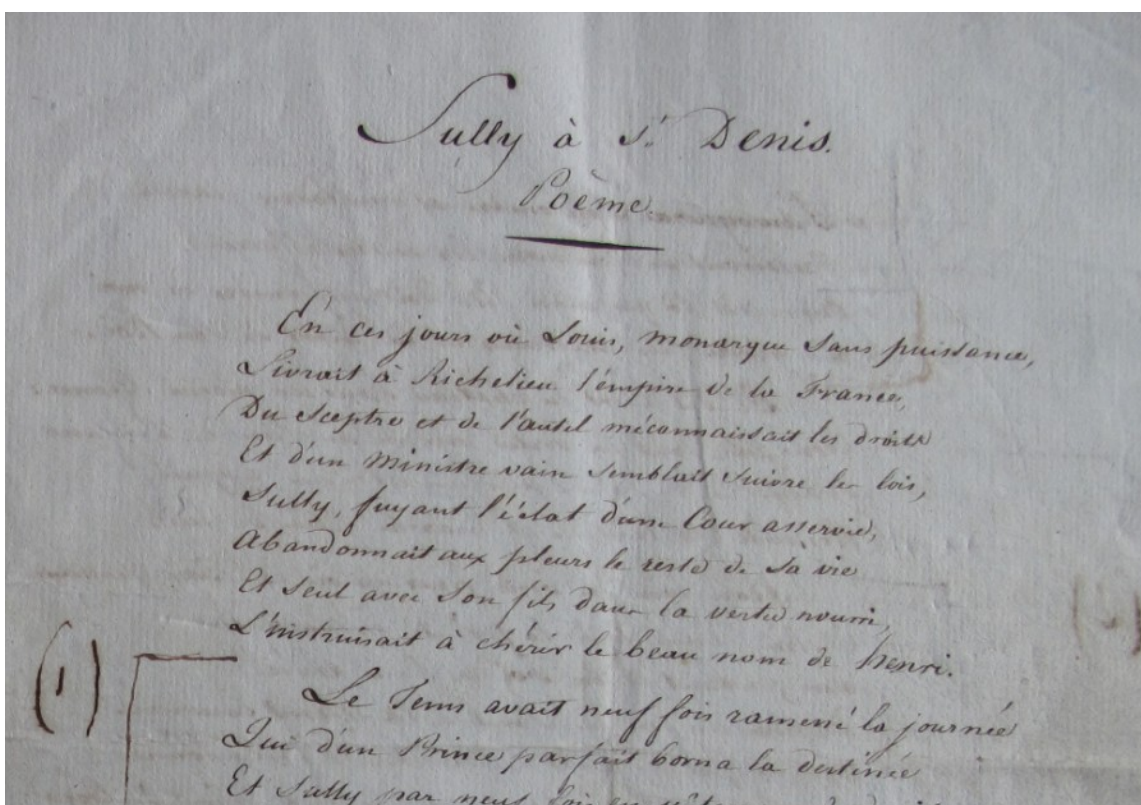
Le sergent
Nicot

M. Nicot a lu. Eloge de P. Brydaine,
Missionnaire Royal.
Concours De 1884.

ans sa gloire, les hommes
à leur tour après avoir
l'auteur du Monarque
les superbes et
ils espéraient à
l'auteur de la victoire
ces esprits
cachés.

LOIRET DÉPARTEMENT 26/11

Concours, Guizot (17/43)



Don de Séguier, 1778

16 Sept. 1778.

Monsieur Soumignés en vertu du pouvoir que l'Académie nous a donné par délibération du 11. De ce mois —
Prions M^r Séguier de vouloir bien continuer de
garder chez lui pendant sa vie les précieuses Col-
lections dont il fit hier le don à l'Académie devant
Nicolas Notaire, et consentons qu'il y fasse tels
échanges, et autres changements qu'il trouvera
à propos, qu'il en use et jouisse tant qu'il vivra
comme il le faisoit avant la dite donation, sans
que l'Académie ni aucun de ses membres puissent
en user, sous aucun prétexte, qu'avec sa permission,
L'Académie ne pouvant les confier en des meilleures
mains. fait en deux originaux A Nismes le seize
Septembre mille sept cent soixante et dix huit
Meynier ^{Directeur} Séguier ^{Président} ^{Chaplain}

Catalogue de Georges Livet

